



**Organisation
mondiale de la Santé**

**SOIXANTE-QUINZIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ
Point 14.1 de l'ordre du jour provisoire**

**A75/10 Add.3
25 avril 2022**

**Suivi de la déclaration politique de la troisième réunion de
haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et
la maîtrise des maladies non transmissibles**

ANNEXE 5

PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE MONDIALE EN VUE D'ACCÉLÉRER L'ÉLIMINATION DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS EN TANT QUE PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE, ET OBJECTIFS ET CIBLES QUI Y SONT ASSOCIÉS, POUR LA PÉRIODE 2020-2030

1. Cette annexe présente les progrès accomplis pour donner suite à la résolution WHA73.2 (2020) sur la Stratégie mondiale en vue d'accélérer l'élimination du cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique, et objectifs et cibles qui y sont associés, pour la période 2020-2030.

Contexte

2. Le Secrétariat a lancé la Stratégie mondiale visant à accélérer l'élimination du cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique le 17 novembre 2020. Des campagnes, des formations destinées aux agents de santé ainsi que des actions de sensibilisation ont été organisées par les gouvernements, la société civile et les partenaires dans les pays de toutes les Régions, inaugurant la Stratégie mondiale par des actions qui ont fait progresser sa mise en œuvre.

3. La Stratégie mondiale comporte trois étapes clés : la vaccination, le dépistage et le traitement. La mise en œuvre réussie de ces étapes pourrait permettre de réduire de plus de 40 % le nombre de nouveaux cas et cinq millions de décès dus à cette maladie d'ici 2050. Les données pour 2020 montrent que les taux d'incidence du cancer du col de l'utérus standardisés selon l'âge vont de 84 pour 100 000 femmes dans les pays les plus à risque à moins de 10 pour 100 000 femmes dans les pays les moins à risque.¹

4. Pour éliminer le cancer du col de l'utérus, tous les pays doivent atteindre et maintenir un taux d'incidence inférieur à quatre pour 100 000 femmes. En particulier :

- a) la réalisation de cet objectif repose sur trois principaux piliers et leurs cibles correspondantes :
 - i) vaccination : 90 % des filles sont entièrement vaccinées contre le papillomavirus humain à l'âge de 15 ans ;
 - ii) dépistage : 70 % des femmes bénéficient d'un dépistage réalisé à l'aide d'un test de haute performance à l'âge de 35 ans et de nouveau à l'âge de 45 ans ; et
 - iii) traitement : 90 % des femmes présentant des lésions précancéreuses sont traitées et 90 % des cas de cancer invasif sont pris en charge ;
- b) chaque pays doit atteindre les cibles 90-70-90 d'ici 2030 pour être sur la voie de l'élimination du cancer du col de l'utérus au cours du siècle prochain.

5. Malgré les perturbations causées par la pandémie de COVID-19, l'OMS continue de répondre aux demandes de soutien et d'assistance technique provenant des États Membres qui donnent la priorité à l'élimination du cancer du col de l'utérus.

¹ Voir Observatoire mondial du cancer. Organisation mondiale de la Santé/Centre international de recherche sur le cancer (<http://gco.iarc.fr/>, consulté le 1^{er} décembre 2021).

Orientations et outils de l'OMS

6. L'OMS a publié plusieurs produits normatifs pour aider les pays à mettre en œuvre les interventions recommandées dans la Stratégie mondiale.

7. **Vaccination contre le papillomavirus humain (PVH).** En janvier 2022, l'introduction du vaccin anti-PVH dans les calendriers de vaccination nationaux avait progressé et concernait 117 pays et fin 2022 elle devrait atteindre 120 pays ; 40 pays proposent également le vaccin aux garçons. Les niveaux sous-optimaux de la couverture vaccinale contre le PVH demeurent inquiétants, en effet peu de pays atteignent l'objectif de 90 %. En raison de la pandémie de COVID-19, pour la première fois, la couverture mondiale de la vaccination anti-PVH a diminué – de 15 % en 2019 à 13 % en 2020. Cette baisse s'explique notamment par la réduction de la couverture dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Les pays ont commencé à déployer des efforts à la fin 2020 afin d'organiser des vaccinations de rattrapage et atteindre les filles qui n'ont pas reçu le vaccin. Ces efforts devront être maintenus afin d'améliorer leur couverture. L'OMS a préqualifié un quatrième vaccin anti-PVH.¹

8. Le Secrétariat a publié un manuel visant à appuyer la surveillance de la couverture vaccinale contre le PVH au niveau des pays.² L'OMS a également publié une version actualisée d'une étude sur le marché mondial des vaccins anti-PVH³ et a pris des mesures pour atténuer davantage les obstacles en matière d'approvisionnement.

9. **Dépistage et traitement des lésions précancéreuses.** La deuxième édition des lignes directrices de l'OMS pour le dépistage et le traitement des lésions précancéreuses a été publiée en juillet 2021. Ces lignes directrices traitent des besoins des femmes en général qui répondent aux critères et elles reprennent des recommandations et des énoncés de bonnes pratiques neufs ou actualisés à l'intention des femmes vivant avec le VIH. Elles soulignent également le fait que les pays doivent passer à l'utilisation de tests de dépistage de haute performance, tels que les tests moléculaires pour le PVH.⁴ En outre, l'OMS a publié de nouvelles orientations sur l'introduction et l'élargissement de l'accès au dépistage du PVH dans le cadre d'un programme global de prévention du cancer du col de l'utérus et de lutte contre la maladie.⁵ Afin d'appuyer les pays dans l'application des lignes directrices, l'OMS a publié un document sur l'importance de la recherche sur la mise en œuvre en vue de l'introduction de nouvelles interventions fondées sur des bases factuelles.

10. **Les femmes vivant avec le VIH.** Selon les premières estimations de l'OMS⁶ sur la contribution du VIH à la charge mondiale du cancer du col de l'utérus, les femmes vivant avec le VIH sont exposées à un risque six fois plus élevé d'être infectées par le VPH susceptible d'entraîner un cancer invasif du col de l'utérus. Le Secrétariat a élaboré une note d'orientation pour soutenir les pays dans l'élargissement de l'accès au dépistage et au traitement du cancer du col de l'utérus chez les femmes

¹ WHO – Prequalification of Medical Products (IVDs, Medicines, Vaccines and Immunization Devices, Vector Control). Organisation mondiale de la Santé (<https://extranet.who.int/pqweb/content/cecolin%C2%AE>, consulté le 7 avril 2022).

² OMS. *Manuel de surveillance de la couverture vaccinale contre le papillomavirus humain (PVH)*. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2020.

³ Global market study. HPV vaccines. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2019.

⁴ WHO guideline for screening and treatment of cervical pre-cancer lesions for cervical cancer prevention, 2nd ed. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2021.

⁵ *Introducing and scaling up testing for human papillomavirus as part of a comprehensive programme for prevention and control of cervical cancer: a step-by-step guide*. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2020.

⁶ Stelzle D, Tanaka LF, Lee KK, Khalil AI, Baussano J, Shah ASV, *et al*. Estimates of the global burden of cervical cancer associated with HIV. *Lancet Glob Health*. 2021. 9: e161–69. doi:10.1016/S2214-109X(20)30459-9.

vivant avec le VIH, en utilisant des technologies modernes de qualité.¹ Par ailleurs, l'OMS a publié des lignes directrices consolidées actualisées sur la prévention, le dépistage, le traitement, la prestation de services et le suivi du VIH, dont un chapitre consacré à la prévention du cancer du col de l'utérus chez les femmes vivant avec le VIH.² De nouveaux indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés en matière de dépistage et de traitement des lésions précancéreuses et du cancer du col de l'utérus seront inclus dans le rapport sur le suivi mondial de la lutte contre le sida.

11. **Traitement des cancers invasifs et soins palliatifs.** Le cadre de l'OMS pour renforcer et intensifier les services de prise en charge du cancer invasif du col de l'utérus³ a été élaboré pour étayer le troisième pilier de la Stratégie mondiale et appuyer les pays afin qu'ils atteignent l'objectif consistant à traiter 90 % des femmes chez qui un cancer invasif a été diagnostiqué. En collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'OMS a publié des orientations interinstitutions⁴ visant à favoriser l'achat effectifs d'équipements utilisés dans le traitement du cancer du col de l'utérus. La Liste modèle OMS des médicaments essentiels a été mise à jour concernant les médicaments utilisés dans le traitement du cancer invasif du col de l'utérus.

12. Des recherches menées à la demande de l'OMS ont démontré que les souffrances physiques, psychologiques, spirituelles et sociales est très répandues et souvent graves et multiforme chez les femmes atteintes d'un cancer du col de l'utérus. Des dispositifs renforcés de soins palliatifs essentiels pour les femmes atteintes d'un cancer du col de l'utérus ont été proposés.^{5,6,7}

13. **Surveillance des dispositifs médicaux postcommercialisation.** Afin de favoriser le fonctionnement sûr des dispositifs utilisés dans le cadre des programmes de lutte contre le cancer du col de l'utérus à mesure que ces programmes se développent, l'OMS a publié une note d'orientation sur la mise en œuvre de la surveillance postcommercialisation dans les programmes de lutte contre le cancer du col de l'utérus.⁸

14. **Calcul des coûts des programmes nationaux de lutte contre le cancer du col de l'utérus.** L'OMS a apporté un soutien à plusieurs États Membres pour l'estimation des coûts de la mise en œuvre de leurs plans nationaux d'élimination du cancer du col de l'utérus. Les plans d'évaluation des coûts ont été publiés pour que d'autres États Membres puissent en profiter dans le cadre de leurs processus de planification.⁹

¹ *New WHO recommendations on screening and treatment to prevent cervical cancer among women living with HIV: policy brief.* Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2021.

² *Consolidated guidelines on HIV prevention, testing, treatment, service delivery and monitoring: recommendations for a public health approach.* Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2021.

³ *WHO framework for strengthening and scaling-up of services for the management of invasive cervical cancer.* Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2020.

⁴ *Technical specifications of radiotherapy equipment for cancer treatment.* Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2021.

⁵ Krakauer EL, Kwete X, Kane K, Afshan G, Bazzett-Matabele L, Ruthnie Bien-Aimé D, *et al.* Cervical Cancer-Associated Suffering: Estimating the Palliative Care Needs of a Highly Vulnerable Population. *JCO Glob Oncol.*; 2021;7:862–872. doi: 10.1200/GO.21.00025.

⁶ Krakauer EL, Kane K, Kwete X, Afshan G, Bazzett-Matabele L, Ruthnie Bien-Aimé D, *et al.* Essential Package of Palliative Care for Women With Cervical Cancer: Responding to the Suffering of a Highly Vulnerable Population. *JCO Glob Oncol.*; 2021;7:862-872. doi: 10.1200/GO.21.00025.

⁷ Krakauer EL, Kane K, Kwete X, Afshan G, Bazzett-Matabele L, Ruthnie Bien-Aimé D, *et al.* Augmented Package of Palliative Care for Women With Cervical Cancer: Responding to Refractory Suffering. *JCO Glob Oncol.* 2021;7:886-895. doi: 10.1200/GO.21.00027.

⁸ *Implementation of post-market surveillance in cervical cancer programmes: policy brief for manufacturers of medical devices, including in vitro diagnostic medical devices.* Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2021.

⁹ *Costing the National Strategic Plan on Prevention and Control of Cervical Cancer.* Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2020.

15. **Surveillance, suivi et évaluation.** En collaboration avec le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), l'OMS a mis au point un projet de cadre de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie mondiale. En outre, afin d'établir une base de référence pour le suivi qui sera mené ultérieurement, l'OMS élabore une première série d'estimations de la couverture du dépistage du cancer du col de l'utérus aux niveaux mondial, régional et national. Un autre outil, les profils de pays pour le cancer du col de l'utérus,¹ donne un aperçu de la situation des pays au regard de leurs plans nationaux de lutte contre le cancer du col de l'utérus et permettra d'établir un lien entre les indicateurs spécifiques au cancer du col de l'utérus et les interventions prioritaires de la Stratégie mondiale. Un nouveau portail permet d'accéder aux données de l'OMS relatives à l'introduction du vaccin anti-PVH dans les pays et à l'évolution de la couverture vaccinale dans le cadre des programmes de vaccination anti-PVH pour suivre les progrès réalisés dans l'atteinte des cibles fixées à l'horizon 2030.²

16. **Recherche et innovation.** L'OMS a élaboré un cadre d'établissement de données pour les dispositifs médicaux fondés sur l'intelligence artificielle, pour la formation, la validation et l'évaluation, qui comprend des chapitres spécifiques sur le dépistage du cancer du col de l'utérus en tant que priorité pour l'application de l'intelligence artificielle.³

17. **Dépôt central de connaissances.** Un outil en ligne a été mis au point pour faciliter l'accès aux orientations et aux outils publiés par l'OMS et d'autres partenaires, qui sont pertinents pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale.⁴

Soutien aux États Membres, en accordant la priorité aux pays à forte charge de morbidité

18. L'ensemble des Régions de l'OMS ont pris des mesures pour soutenir les États Membres dans la mise en œuvre des interventions contre le cancer du col de l'utérus. Ce rapport met en évidence des exemples de progrès accomplis dans les Régions de l'OMS, mais ne fournit pas nécessairement une liste complète de toutes les réalisations.

19. **Région africaine.** La Région africaine comprend 19 des 20 États Membres présentant la plus forte charge de cancer du col de l'utérus. En 2020, elle représentait 21 % de la mortalité due au cancer du col de l'utérus dans le monde. Pour faire face à ce défi, le Bureau régional pour l'Afrique a renforcé les capacités régionales en matière de soutien et d'assistance intégrée aux pays. La soixante et onzième session du Comité régional de l'Afrique a adopté un cadre régional pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale.⁵

20. Un soutien à l'intensification des programmes de lutte contre le cancer du col de l'utérus et de l'assistance technique a été fourni à la Guinée, au Kenya, au Malawi, au Nigéria, à l'Ouganda, au Rwanda, au Togo et à la Zambie afin que ces pays puissent actualiser leurs lignes directrices et stratégies relatives au cancer du col de l'utérus. Dans d'autres pays, les plans nationaux de lutte contre le cancer ont été passés en revue et adaptés aux objectifs de la Stratégie mondiale et aux interventions prioritaires. En 2020, l'OMS avait apporté un soutien technique et financier pour la vaccination anti-PVH au Cabo Verde, au Cameroun et en Mauritanie, ainsi, un total de 19 pays ont introduit la

¹ Profils pour le cancer du col de l'utérus. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2021 (<https://www.who.int/teams/noncommunicable-diseases/surveillance/data/cervical-cancer-profiles>, consulté le 7 avril 2022).

² Voir [https://www.who.int/teams/immunization-vaccines-and-biologicals/diseases/human-papillomavirus-vaccines-\(HPV\)/hpv-clearing-house](https://www.who.int/teams/immunization-vaccines-and-biologicals/diseases/human-papillomavirus-vaccines-(HPV)/hpv-clearing-house) (consulté le 7 avril 2022).

³ *Generating evidence for artificial intelligence-based medical devices: a framework for training, validation and evaluation*. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2021.

⁴ Voir <https://cceirepository.who.int/> (consulté le 10 décembre 2021).

⁵ Voir le document AFR/RC71/9.

vaccination anti-PVH au niveau national. Au total, 11 États Membres (Afrique du Sud, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Kenya, Malawi, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Zambie et Zimbabwe) bénéficient également d'un soutien en vue de l'adoption de la technologie de dépistage à haute performance.

21. **Région des Amériques.** Un programme de formation virtuel complet sur le cancer du col de l'utérus et un cours de base sur les soins palliatifs se poursuivent par le biais du campus virtuel de santé publique de l'Organisation panaméricaine de la Santé/Bureau régional de l'OMS pour les Amériques (OPS/AMRO) destiné aux prestataires de soins de santé. Un programme de télémentorat virtuel sur l'élimination du cancer du col de l'utérus a été établi, créant une communauté de pratique et un partage d'expériences sur la prévention du cancer du col de l'utérus. En matière de soins palliatifs, des sessions mensuelles de télémentorat virtuel ont été conçues séparément, dont plusieurs sont consacrées à des questions concernant spécifiquement les femmes atteintes du cancer du col de l'utérus.

22. Des plans d'élimination nationaux spécifiques ont été élaborés au Chili, au Honduras, en Jamaïque, au Paraguay et au Suriname. En El Salvador, le dépistage du PVH a été élargi et les vaccins anti-PVH ont commencé à être introduits. Le Guatemala a commencé à introduire le dépistage du PVH avec le soutien d'Unitaid ainsi que la participation des bureaux régionaux et de pays de l'OMS. Le Chili a lancé une campagne de sensibilisation visant à encourager les femmes à effectuer un test de dépistage du cancer du col de l'utérus. Le Paraguay met à jour ses lignes directrices et élabore un programme national de formation visant à renforcer les capacités en matière de dépistage et de traitement des lésions précancéreuses.

23. **Région de la Méditerranée orientale.** Le Bureau régional de la Méditerranée orientale a effectué une analyse de la situation régionale en vue de déterminer la charge actuelle ainsi que la capacité à atteindre les objectifs mondiaux. En outre, en partenariat avec le CIRC, le Bureau régional a également fourni une assistance technique à la plupart des pays afin qu'ils améliorent leurs registres du cancer.

24. Seuls trois pays ont introduit le vaccin anti-PVH, tandis que neuf pays proposent des services de dépistage du cancer du col de l'utérus. Le Bureau régional a appuyé la formation d'agents de santé au Maroc afin de faciliter l'introduction du vaccin anti-PVH. Il a également mobilisé un soutien ciblé pour mettre au point des programmes nationaux de dépistage du cancer du col de l'utérus en Arabie saoudite, en Iran (République islamique d'), en Iraq, en Jordanie, au Maroc et au Soudan. L'Arabie saoudite, le Maroc et le Soudan ont bénéficié d'un soutien technique et financier pour répondre aux besoins nationaux en matière d'évaluation et de traitement du cancer du col de l'utérus. Des efforts régionaux de plaidoyer visant à faciliter l'introduction du vaccin anti-PVH sont prévus dans les pays bénéficiant de l'aide de Gavi, l'Alliance du Vaccin, à savoir l'Afghanistan, Djibouti et le Soudan.

25. **Région européenne.** Le Bureau régional de l'Europe élabore actuellement une feuille de route régionale sur l'élimination du cancer du col de l'utérus. Le soutien technique apporté en matière de dépistage et de diagnostic précoce du cancer du col de l'utérus s'est poursuivi au Bélarus, en Géorgie, au Kirghizistan, en Ouzbékistan et en Roumanie, y compris le renforcement des capacités et les dialogues politiques. Le Bureau régional a fourni une assistance technique et une formation approfondies à l'Ouzbékistan pour soutenir la mise en œuvre des trois piliers de la Stratégie mondiale.

26. En mai 2021, le Kirghizistan a décidé d'introduire le vaccin anti-PVH dans la vaccination systématique des filles de 11 ans, à partir de septembre 2022, et de mener des vaccinations de rattrapage pour les filles jusqu'à l'âge de 14 ans. En octobre 2021, l'Ouzbékistan a lancé une campagne de vaccination de rattrapage contre le PVH chez les filles âgées de 11 à 14 ans, ce qui a permis une couverture importante (>90 %) pour la première dose. La deuxième dose sera administrée à la cohorte de rattrapage en juin 2022. Grâce à l'appui de l'OMS et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Ouzbékistan a lancé en juin 2021 un projet pilote de dépistage du cancer du col de l'utérus visant à effectuer des tests PVH chez 56 000 femmes dans deux régions administratives.

27. **Région de l'Asie du Sud-Est.** Le Bureau régional de l'Asie du Sud-Est a lancé un cadre de mise en œuvre pour l'élimination du cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique pour la période 2021-2030 lors de la soixante-quatorzième session du Comité régional de l'Asie du Sud-Est. Des formations sur le dépistage du cancer du col de l'utérus et sur la prise en charge des lésions précancéreuses, fondées sur le dispositif régional en matière de formation¹ ainsi que des formations à la colposcopie² ont été dispensées aux États Membres. Une vidéo de sensibilisation et éducative a été produite en 2021 en vue de promouvoir les efforts d'élimination du cancer du col de l'utérus dans la Région.

28. Le Bureau régional révisé les lignes directrices nationales existantes relatives au dépistage et à la prise en charge des lésions précancéreuses afin de faciliter leur alignement sur les recommandations de l'OMS. Sept pays ont introduit la vaccination contre le PVH dans les plans nationaux de vaccination, tandis que cinq pays (le Bhoutan, les Maldives, le Myanmar, le Sri Lanka et la Thaïlande) l'ont introduite dans des programmes nationaux et deux pays (l'Inde et l'Indonésie) l'ont introduite au niveau infranational ; l'OMS a apporté un soutien au Myanmar en 2020. Le test PVH est utilisé en Thaïlande en tant que méthode principale de dépistage et le Myanmar a achevé un projet pilote visant à introduire ce test de dépistage à haute performance.

29. **Région du Pacifique occidental.** La Mongolie a introduit le test PVH. Le Bureau régional du Pacifique occidental a apporté son soutien au Vanuatu, en mettant l'accent sur la prévention du cancer du col de l'utérus, notamment le dépistage, le diagnostic et le traitement des femmes atteintes de cancers à un stade précoce. Pour susciter une demande de services, des matériels de sensibilisation et de communication sur le cancer du col de l'utérus sont en cours d'élaboration en collaboration avec les États fédérés de Micronésie. L'OMS fournit également aux Îles Salomon des équipements essentiels pour le traitement des lésions précancéreuses. Tuvalu a introduit la vaccination contre le PVH en septembre 2021.

Collaboration avec les partenaires

30. L'OMS a collaboré avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) à l'occasion de la quarante-septième réunion du Conseil de coordination du Programme de l'ONUSIDA (15-18 décembre 2020), au cours de laquelle une session thématique a porté sur le cancer du col de l'utérus et l'infection à VIH.

31. Afin d'appuyer l'introduction de la vaccination anti-PVH, l'OMS continue de collaborer avec Gavi et les partenaires techniques, notamment au moyen de dialogues mondiaux sur l'accès aux vaccins anti-PVH, pour faciliter leur distribution équitable. Une autre collaboration en cours, à savoir un effort impliquant plusieurs partenaires et coordonné par Unitaïd, avec le soutien de l'UNICEF en matière d'achats, vise à élargir l'accès aux services de prévention secondaire, y compris les efforts visant à établir les fondements de l'élargissement des services nationaux et à améliorer l'accès aux technologies innovantes.

32. Parmi les autres collaborations de haut niveau figurent notamment celles impliquant le Secrétariat du Commonwealth et la Commission de l'Union africaine ; et il s'agit notamment des efforts de sensibilisation ciblant des ministres de la santé du Commonwealth afin d'inciter les États Membres à s'engager dans la mise en œuvre de la Stratégie mondiale.

¹ Consulter : *Cervical cancer screening and management of cervical pre-cancers*. Bureau régional de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est (<https://www.who.int/southeastasia/activities/cervical-cancer-screening-and-management-of-cervical-pre-cancer>, consulté le 1^{er} décembre 2021).

² Voir IFPC/IARC Training course in colposcopy and the prevention of cervical cancer. Organisation mondiale de la Santé/ Centre international de recherche sur le cancer (<https://screening.iarc.fr/atlasclassifnm.php?lang=2>, consulté le 1^{er} décembre 2021).

33. Les organismes des Nations Unies, dont le FNUAP, l'ONUSIDA et l'UNICEF, alignent leurs stratégies sur l'inclusion des cibles d'élimination du cancer du col de l'utérus.

Prochaines étapes

34. **Apporter un soutien aux pays en vue de l'accélération de la mise en œuvre de la Stratégie mondiale.** Le Secrétariat œuvrera en collaboration avec les gouvernements ainsi que d'autres partenaires pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie mondiale afin d'atteindre les cibles fixées pour 2030. En outre, l'OMS apportera un soutien aux pays en vue du renforcement de l'intégration de la prévention et de la prise en charge du cancer du col de l'utérus dans les soins de santé primaires, les services de santé sexuelle et reproductive, les services de lutte contre le VIH ainsi que les autres points de service et les programmes de sensibilisation. Les partenariats mondiaux et nationaux, notamment en collaboration avec les groupes de plaidoyer et les femmes qui ont survécu au cancer du col de l'utérus, seront encouragés pour faire progresser l'élimination de la maladie.

= = =